La Cambre

ATELIER D'ESPACE URBAIN
Poste n° 02 :
Professeur.e / Cours artistiques de l'option : Recherches (3/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires et/ou multimédia, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique.

Il/Elle a de la relation entre art et espace urbain une vision large, polysémique, documentée, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique. Il/Elle développe une vision de l'espace urbain qui ouvre ses dimensions et son ancrage, qu'il soit territorial ou (im)matériel.
Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective qui s'intégrera au cycle Bachelier et/ou au cycle Master.

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiants que de ses collègues.
L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout.

DESCRIPTION DU COURS
Centrée sur une dynamique de recherche, la proposition pédagogique offrira aux étudiants de l'option un terrain de prospection et de production artistique qui tient compte des enjeux contemporains de l'espace urbain et de l'art contemporain, et qui ouvre des perspectives nouvelles ou complémentaires au regard du projet pédagogique et artistique de l'option.
L'intervention du/de la professeur.e se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'atelier de l'option Espace Urbain, que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé.
Il/Elle accompagnera les étudiants dans leurs projets personnels à l'échelle du Bachelier et/ou du Master, en collégialité avec les autres enseignants, et selon le projet proposé.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

DESSIN
Poste n°6 :
Professeur.e / Dessin : Dessin et moyens d'expression (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE
Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue en dessin. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine ; il/elle expose régulièrement.
Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.
Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école.
Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.
Le/la candidat.e manie avec aisance les logiciels tels que Photoshop, InDesign, Illustrator, Première Pro, Lightroom. Sketchup....
Des connaissances ou un intérêt, voire une pratique dans d'autre domaines artistiques sont souhaitées (cinéma, musique, etc.)
La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master, dans leurs recherches personnelles, de l'élaboration du projet à la présentation. Il/elle organise et mène pour les étudiant.e.s des réunions collectives autour de questions spécifiques, comme l'analyse des sources et les problématiques de représentations. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites, des rencontres avec des acteurs du monde de l'art et des projets ancrés dans la structure de la ville ou en milieu rural.
Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée sur les questions qui animent la société contemporaine. Il/elle accompagne les travaux de fin d'étude, voire des projets de mémoire.
Il/elle participe aux épreuves d'admission, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations aux journées portes ouvertes, aux évaluations internes et jurys.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Dessin, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours « Dessin et moyens d'expression » s'inscrit et s'intègre dans le cursus de l'atelier Dessin.
L'atelier est un espace de travail et d'analyse où se réunissent les étudiant.e.s des deux cycles (Bachelier et Master) et les enseignants. Le terme « Dessin », comme discipline et pensée, définit la spécificité de l'orientation du travail des étudiants. Les multiples possibilités plastiques de la discipline permettent aux étudiant.e.s recherches et dialogues dans un champ vaste. Les professeur.e.s travaillent en symbiose et se partagent les rencontres individuelles et collectives. Ils/elles veillent au développement de l'autonomie des étudiant.e.s et de l'intelligence de leur pratique artistique. Les enseignant.e.s considèrent la sensibilité des étudiant.e.s ; ils/elles les conduisent à renforcer leur originalité et leur esprit critique en question de dessin contemporain. Par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire adaptés, les étudiant.e.s seront capables de réaliser des œuvres artistiques singulières et riches de sens au terme de leurs études.
Les enseignant.e.s entretiennent également, une riche interactivité avec les autres cours de l'école (CASO, Cours généraux, Modules transdisciplinaires et Séminaires).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différents candidats et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.

Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

DESSIN
Poste n° 7 :
Professeur.e / Dessin : Dessin et moyens d'expression (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE
Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue en dessin. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine ; il/elle expose régulièrement ou développe une pratique performative.
Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Son intérêt pour l'enseignement s'est éventuellement marqué par une formation pédagogique spécifique.
Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain.
Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école.
Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.
Des connaissances ou un intérêt, voire une pratique dans d'autre domaines artistiques sont souhaitées (cinéma, musique, etc.)
La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

Le/la professeur.e travaille avec transparence et confiance, en équipe soudée. Il/elle accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master, dans leurs recherches personnelles, de l'élaboration du projet à la présentation. Il/elle organise et mène des réunions collectives avec les étudiant.e.s autour de questions spécifiques, thématiques et/ou transdisciplinaires comme la performance. Il/elle suscite la relation des questions plastiques à la musique ou d'autres arts et initie des projets liés aux processus et méthodes de travail. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites et des rencontres avec des acteurs du monde de l'art. Le/la professeur.e guide les étudiants du premier cycle dans le travail d'après modèle.
Il/elle participe aux épreuves d'admission, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations aux journées portes ouvertes, aux évaluations internes et jurys.

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique de l'option Dessin, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours « Dessin et moyens d'expression » s'inscrit et s'intègre dans le cursus de l'atelier Dessin.
L'atelier est un espace de travail et d'analyse où se réunissent les étudiant.e.s des deux cycles (Bachelier et Master) et les enseignants. Le terme « Dessin », comme discipline et pensée, définit la spécificité de l'orientation du travail des étudiants. Les multiples possibilités plastiques de la discipline permettent aux étudiant.e.s recherches et dialogues dans un champ vaste. Les professeur.e.s travaillent en symbiose et se partagent les rencontres individuelles et collectives. Ils/elles veillent au développement de l'autonomie des étudiant.e.s et de l'intelligence de leur pratique artistique. Les enseignant.e.s considèrent la sensibilité des étudiant.e.s ; ils/elles les conduisent à renforcer leur originalité et leur esprit critique en question de dessin contemporain. Par l'acquisition de savoirs et de savoir-faire adaptés, les étudiant.e.s seront capables de réaliser des œuvres artistiques singulières et riches de sens au terme de leurs études.
Les enseignant.e.s entretiennent également, une riche interactivité avec les autres cours de l'école (CASO, Cours généraux, Modules transdisciplinaires et Séminaires).

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.

Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

CINEMA D'ANIMATION
Poste n°8 :
Professeur.e / Ecriture : Story board (3/12)

PROFIL
Le/la professeur.e est un.e professionnel.le de l'animation. Il/elle fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.
Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la dimension narrative des projets, la mise en image du récit et les nouvelles mises en œuvre du cinéma d'animation : multimédia, installations, etc.
Il/elle possède une expérience artistique et technique personnelle.
Il/elle a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION
Le/la candidat.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Il/elle participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).
Au sein de l'atelier, le/la professeur.e est chargé.e des aspects suivants :
- Apport théorique du découpage d'un récit et de l'élaboration d'un story board, appuyé sur des exercices pratiques ;
- Gestion et suivi des projets, particulièrement dans la phase de découpage du récit ;
- Réflexion générale autour de la narration, du découpage, du montage dans les œuvres animées.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 3/12 consacre 3h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

ATELIER D'ESPACE URBAIN
Poste n° 9 :
Professeur / Espace Urbain : Atelier (9/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique.

Il/Elle a de la relation entre art et espace urbain une vision large, polysémique, documentée, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique. Il/Elle développe une vision de l'espace urbain qui ouvre ses dimensions et son ancrage, qu'il soit territorial ou (im)matériel.
Son champ d'action personnel, dans ses modalités esthétiques et les moyens d'expression associés, témoigne d'une ouverture aux implications sociales, politiques et culturelles que recèle l'art en général. Il/Elle interroge toutes ces notions sur le plan critique et relationnel, mais développe également une pratique de l'art dans le sens que lui confère l'autonomie de l'art contemporain.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiants que de ses collègues.
L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout.

DESCRIPTION DU POSTE
Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Espace urbain. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignants de l'atelier. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.
Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.
Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 9/12 consacre 9h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

ATELIER DE DESSIN
Poste n° 12 :
Professeur.e / Pratique sociale et professionnelle - Générale (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Artiste aux pratiques pluridisciplinaires et/ou multimedia, le-a professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique ; il/elle expose ou développe une pratique performative, régulièrement. Il-elle fait preuve d'une vision large, polysémique, documentée, mise en perspective par la réflexion critique et la pratique ; il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain. Le professeur a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle a le sens du travail en équipe. Son projet pédagogique témoigne de sa capacité à conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant.e.s que de ses collègues et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et de l'option. Il/elle participe à une culture de coopération. La maîtrise du français est indispensable et la connaissance d'autres langues est souhaitée (principalement néerlandais-anglais).

DESCRIPTION DU POSTE
Le poste de Pratique sociale et professionnelle est ouvert dans le cadre l'atelier de Dessin. Centrée sur une dynamique de recherche, la proposition pédagogique offrira aux étudiant.e.s de l'option un terrain de prospection et de production artistique qui tient compte des enjeux contemporains du Dessin et de l'art contemporain. Le cours ouvre des perspectives nouvelles (ex les réalités virtuelles) ou complémentaires (ex la vidéo, le son, l'installation, performance...) au regard du projet pédagogique et artistique de l'option. L'intervention du professeur se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'atelier de l'option Dessin que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé. Il/elle organise et mène des réunions collectives avec les étudiant.e.s autour de questions spécifiques, thématiques et/ou transdisciplinaires. Il/elle suscite la relation des questions plastiques au son, à la musique ou d'autres arts et initie des projets liés aux processus et méthodes de travail. Il/elle a l'initiative ou co-construit des visites et des rencontres avec des acteurs du monde de l'art. Il/elle participe aux, conseils d'option, aux workshops hors-les-murs, à l'élaboration des présentations à la journée porte ouverte, aux évaluations internes et jurys. Le/la professeur.e travaille avec transparence et confiance, en équipe soudée. Il/elle accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s de Bachelier et de Master dans la présentation de leur travail tout au long de l'année et aux jurys ; il/elle accompagne les étudiant.e.s dans la constitution de dossiers en parallèle à leurs recherches pratiques.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Commission de recrutement : mai 2023
Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

TYPOGRAPHIE / GRAVURE ET IMAGE IMPRIMEE / DESIGN DU LIVRE
Poste n°13:
Professeur.e / Pratiques de l'édition : Atelier (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le/la professeur.e a une pratique active et articulée dans le domaine du design graphique, avec une spécialisation avérée dans la conception éditoriale, dans ses aspects contemporains et historiques.

Le/la professeur.e assure un cours transversal entre trois options intimement liées à la notion de l'imprimé et de l'édition. Il/elle s'adresse à des étudiant.e.s de Bachelier, auprès desquels il/elle assurera d'une part une introduction historique et méthodologique de l'histoire de l'imprimé, avant de les engager dans une réflexion artistique personnelle et transdisciplinaire sur leur rapport à l'impression.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(e.s) extérieur(e.s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Commission de recrutement : mai 2023
Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

SCENOGRAPHIE
Poste n° 14 :
Professeur.e / Scénographie : Arts de la scène et du spectacle (1/12)

PROFIL
Scénographe actif.ve dans la vie professionnelle et artistique, le/la professeur.e possède à la fois un acquis étendu au niveau des savoirs et des savoir-faire dans ce domaine et une vision culturelle large de cette pratique artistique en générale et des arts de la scène en particuliers.
Le/la professeur.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Scénographie dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.
Le/la professeur.e a une connaissance approfondie des arts visuels en général ainsi qu'une connaissance et une expérience approfondie de la scénographie de spectacle tant artistiquement que techniquement.
Il/elle possède de bonnes connaissances des outils de représentations tel que le dessin assisté par ordinateur (plans et modélisation 3D). Des savoir-faire complémentaires à la scénographie à proprement parlé tels que la conception d'éclairages, la conception d'habillages videos ou d'environnements sonores ainsi qu'une expérience de metteur en scène et/ou de dramaturge sont un plus à la candidature.
Le/la professeur.e encadrera un ou des projets destinés aux bacheliers de l'option, dont il/elle assurera la conception et le suivi en accord avec le projet pédagogique du responsable d'option.
Une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

DESCRIPTION DU COURS
L'intervention du/de la professeur.e se fera dans le cadre des activités d'apprentissage et du programme d'Atelier. Que ce soit de manière modulaire ou de manière hebdomadaire, selon la formule retenue avec le responsable d'option et le projet pédagogique proposé, son enseignement s'attachera aux spécificités esthétiques et techniques des arts de la scène en matière de conception de projet scénographique et dans un rapport à la création contemporaine.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

Commission de recrutement : mai 2023
Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

ARCHITECTURE D'INTERIEUR /DESIGN INDUSTRIEL
Poste n° 15 :
Professeur.e / Sciences et sciences appliquées : Résistance des matériaux (2/12)

PROFIL RECHERCHÉ
Professionnel.le actif.ve dans le domaine de la résistance des matériaux, le/la professeur.e est reconnu.e par son savoir et la maîtrise de ses connaissances. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de sa formation.
Une expérience pédagogique est souhaitable.
Il/elle est familier des outils informatiques et a une expérience de la mise en œuvre de projets dans ce domaine et des formations qui les accompagnent.
Le/la candidat.e dispose au minimum d'un titre de l'enseignement supérieur de niveau Master, en lien avec la matière enseignée.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours est destiné aux étudiant.e.s de 1ère année (B1) et de 2e année (B2) des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel ».
Le cours de résistance des matériaux est construit sur une pédagogie active, orientée « projets », incitant les étudiant.e.s à intégrer pratiquement les connaissances par l'expérimentation.
Le/la professeur.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'école.
Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des options « Architecture d'intérieur » et « Design industriel » d'où sont issu.e.s les étudiant.e.s. De même, le/la professeur.e veille à articuler de manière pertinente le cours de Résistance des matériaux aux autres cours techniques, également orientés matériaux (bois, métal, verre et matières plastiques), dispensés aux étudiants.

PROCEDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.
La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

SCULPTURE
Poste n° 16 :
Professeur.e : Sculpture : Atelier (12/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E

Artiste plasticien.ne aux pratiques pluridisciplinaires (volume, vidéo, multimédia, installation), le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène artistique nationale et internationale.
Son champ d'action personnel, dans ses modalités esthétiques et les moyens d'expression associés, témoigne également d'une ouverture aux implications sociales, politiques et culturelles que recèle l'art en général aujourd'hui. Il/Elle interroge toutes ces notions sur le plan critique et relationnel, mais développe une pratique de l'art dans le sens que lui confère l'autonomie de l'art contemporain.

Son projet pédagogique et artistique tient compte des différentes strates de l'atelier dans son projet pédagogique actuel pour s'en saisir et en développer une proposition personnelle et prospective à l'échelle du cursus complet sur les deux cycles d'études (Bachelor et Master).

Le/la professeur.e a le sens du travail en équipe et un intérêt marqué pour la relation pédagogique. La qualité de son engagement se mesure au climat d'émulation, de curiosité et de solidarité qu'il/elle est capable de mener dans les projets. Son projet témoigne de sa capacité de conjuguer rigueur, exigence, ouverture et disponibilité, tant vis-à-vis des étudiant.e.s que de ses collègues.
L'expérience pédagogique préalable n'est pas une condition exclusive mais elle peut constituer un atout important.

DESCRIPTION DU POSTE
Le/la professeur.e est le/la responsable pédagogique de l'option Sculpture. Il/Elle en détermine le projet pédagogique et artistique et le met en œuvre, en concertation et en collaboration avec les autres enseignant.e.s de l'atelier. Il/Elle participe à la constitution de l'équipe pédagogique de l'atelier en concertation avec la direction et les organes désignés à cet effet et propose l'organisation des activités pédagogiques spécifiques de l'atelier, par cycle d'études et par niveau de progression : cours, exercices, stages, etc. Ces activités spécifiques, auxquelles s'ajoutent les cours de tronc commun, représentent une part importante du cursus de l'étudiant.e.
Le/la professeur.e assure la coordination pédagogique, culturelle et administrative de l'atelier.

Le/la professeur.e souscrit au projet pédagogique et artistique de La Cambre, à la vitalité et à l'évolution duquel il/elle participe activement. Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres ateliers, cours artistiques, cours généraux et séminaires. Il/elle favorise et exploite au contraire rencontres, synergies et complémentarités.
Au-delà de l'École, le/la professeur.e est appelé.e à impliquer ses étudiants dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'atelier. Il/elle prépare et favorise l'insertion des étudiants diplômés dans le monde professionnel : projets, stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires éventuelles... seront encouragés et facilités.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 12/12 consacre 12h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

ACCESSOIRES
Poste n° 17 :
Professeur.e / Techniques et technologies : Accessoires de mode (4/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Le.la candidat.e, designer et/ou artisan de formation, a une pratique effective et reconnue dans l'industrie de la maroquinerie et l'édition d'objets, une connaissance avérée du secteur de l'accessoire, de l'accessoire de mode contemporaine au sens large.

Il.elle a une expérience de l'enseignement.

Une maîtrise (numérique) des outils d'aide à l'organisation est souhaitée.

DESCRIPTION DU POSTE
Former les étudiant.e.s aux apprentissages des techniques du travail en maroquinerie, de la maîtrise de son vocabulaire, des protocoles de développements et du prototypage. Le suivi et l'évaluation des exercices pratiques. L'accompagnement technique des projets artistiques en atelier et les projets de diplômes en relation avec la maroquinerie.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 4/12 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DESIGN INDUSTRIEL
Poste n° 19 :
Professeur.e / Techniques et technologies : Eco-conception (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
Praticien.ne actif.ve dans le domaine du design industriel, le/la professeur.e est engagé.e et reconnu.e sur la scène de la création et de la production industrielle. Il/elle a du design industriel une vision large et fondée – tant au niveau de l'histoire et de l'actualité, que de la réflexion critique et de la pratique. Son champ d'action est à la fois ouvert et déterminé par l'exigence de « plus-value » qu'implique le métier de designer en termes artistiques et, plus largement, de création, d'innovation, de production, de durabilité, d'usage, d'éthique et de sens.
Le/la professeur.e fait preuve d'initiatives, propose de nouveaux projets dont il/elle devient responsable. Il/elle se questionne quant à la singularité et la cohérence du parcours de l'étudiant.e tout au long de sa formation en Master. Il/elle veille à rester en lien constant avec le programme pédagogique de l'atelier et apporte une approche personnelle et complémentaire au travail de l'équipe des professeur.e.s et assistant.e.s. Il/elle s'applique notamment à proposer des outils de recherche artistiques, et s'assure de créer un lien stimulant entre l'atelier de conception, l'atelier technique et le FabLab de l'école. Il/elle propose et s'engage à mener à bien des collaborations professionnelles extérieures.

Sa mission au sein de l'atelier est d'aborder en priorité les questions d'éco-conception, de durabilité et de réparabilité dans la conception-même et le développement d'un produit industriel. Un parcours professionnel attestant de telles compétences sera grandement apprécié. Les projets et les collaborations qu'il/elle mènera avec les étudiant.e.s couvriront prioritairement ce champ d'investigation; il/elle apportera, outre le développement du/des projets (du concept à la maquette finale ainsi qu'à la production de documents de communication), les données théoriques nécessaires pour permettre aux étudiant.e.s d'aborder l'état des lieux de ces questions; il/elle abordera les défis de l'éco conception tant du point de vue de la production, des processus industriels et logistiques, tout en intégrant les nouvelles technologies.

Le/la professeur.e participe activement au projet pédagogique et artistique de l'option et de l'école ainsi qu'à son évolution. Il.elle fera preuve d'une disponibilité particulière concernant les missions connexes à l'enseignement: évaluations, suivi et montage d'exposition, production de brochure interne et communication externe.
Son travail n'est pas isolé des réflexions et des pratiques des autres options et cours artistiques avec lesquels il sera susceptible d'organiser des collaborations ; il/elle favorise les rencontres, les synergies et les complémentarités entre options artistiques. Il/elle est au fait de la formation générale dispensée aux étudiant.e.s.

Une expérience professionnelle de minimum 5 ans est *requise.*

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023

- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

CINEMA D'ANIMATION
Poste n° 20 :
Professeur.e / Techniques et technologies : Sonorisation des films (6/12)

PROFIL RECHERCHE
Le/la professeur.e est un.e professionnel.le du cinéma. Il/elle fait preuve d'une connaissance avérée du cinéma d'animation, de la diversité de ses formes et de ses techniques.
Son intérêt, ses compétences et sa pratique personnelle concernent principalement la mise en son des projets audio-visuels dans leur diversité : films, multimédia, installations, etc.
Il/elle maîtrise les techniques de sonorisation.
Le/la professeur.e fait preuve d'une culture artistique et cinématographique large. Il/elle possède une expérience artistique et technique personnelle. Une expérience pédagogique au niveau supérieur est un atout.
Il/elle a le goût du travail en équipe et la capacité de mettre en œuvre une pédagogie différenciée, adaptée au caractère individuel de l'enseignement.

MISSION
Le/la candidat.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Cinéma d'animation de La Cambre dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique général de l'option, à la vitalité et à l'évolution duquel il est étroitement associé. Il/elle participe pleinement aux activités de l'option (évaluations, jurys, conseils d'option, etc.).
Au sein de l'atelier, le/la professeur.e est chargé.e des aspects suivants :
- Les apports théoriques en lien avec le son, les principes de la sonorisation, le cinéma ;
- Les apprentissages pratiques du travail du son : conception, enregistrement, montage, post-production, mixage … l'objectif n'étant pas de former des techniciens mais de permettre à des créateurs d'appréhender les techniques, les savoir-faire, les méthodologies et de les expérimenter ;
- La participation à la gestion et au suivi des projets des étudiant.e.s ;
- La réflexion générale autour de la composante sonore dans les œuvres cinématographiques et particulièrement dans l'animation.

Le/la professeur.e est également appelé.e à impliquer les étudiant.e.s dans un réseau pédagogique, artistique et professionnel, national et international, qui contribue à la dynamique de l'option, prépare et favorise l'insertion des étudiant.e.s dans le monde professionnel : stages et collaborations diverses, échanges internationaux, formations complémentaires, … seront encouragés et facilités par lui/elle.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae <u>détaillé</u> (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 6/12 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 2h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 21 :
Professeur.e / Anthropologie de l'art (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Outre une connaissance générale de l'anthropologie, le/la candidat.e possède une expérience professionnelle justifiant la connaissance spécifique du monde de l'art, du design et du patrimoine.

Le/la professeur.e fait preuve d'une expérience avérée et spécialisée tant au niveau de l'enseignement de ces matières au niveau supérieur artistique que de sa pratique professionnelle.

Il/elle maîtrise également l'anglais de manière approfondie.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et est partagé avec d'autres cursus en cours à option.
Le cours vise à présenter les questions qui animent l'anthropologie, un accent particulier étant mis sur ses rapports avec l'art. Après une introduction succincte à l'histoire de la discipline anthropologique, le cours présentera ses rapports avec l'histoire de l'art et la création artistique contemporaine, mais également avec la mode, le design, et abordera de manière plus générale le « tournant ethnographique » (selon l'expression de Hal Foster) dans les arts contemporains, à la lumière des questionnements actuels sur les questions de genre, d'« appropriation culturelle» et de postcolonialité.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 22 :
Professeur.e / Dramaturgie : Danse et chorégraphie (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.
Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.
Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.
Il vise à familiariser les étudiants avec différents types de dramaturgies contemporaines et à comprendre ses liens avec la réalité du plateau ainsi qu'avec leur projet.
Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création, ses différentes étapes et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 23 :
Professeur.e / Dramaturgie : Danse et chorégraphie (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.
Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.
Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.
Il vise à familiariser les étudiants avec différents types de dramaturgies contemporaines et à comprendre ses liens avec la réalité du plateau ainsi qu'avec leur projet.
Les étudiant.e.s seront invité.e.s à observer, questionner, partager, et adopter une position critique face à leurs propres processus de création, ses différentes étapes et les enjeux méthodologiques qu'il entraîne. Les sessions comprendront des exercices pratiques et des discussions.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 24 :
Professeur.e / Esthétique : Danse (1/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E
Le/la professeur.e est spécialiste de l'histoire de la danse et de l'étude des arts vivants, dans lesquelles il possède une formation universitaire. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécialisées dans le domaine.
Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de la danse contemporaine ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.
Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS
Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.
Il vise les objectifs suivants :
- Introduire l'étudiant à l'histoire récente de la danse moderne et postmoderne au XXe et XXIe siècle.
- Comprendre les principes esthétiques de la danse contemporaine.
- Introduire l'étudiant aux différentes théories du corps qui ont traversé l'histoire de la danse au XXe et XXIe siècle.
- Introduire l'étudiant aux différents courants de la danse contemporaine (danse pure, danse théâtre, danse conceptuelle).
- Introduire l'étudiant aux principes de l'analyse de la danse.
- Appliquer ces principes concrètement à travers l'analyse de différents spectacles concrets.

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours du programme de ce Master, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 25 :
Professeur.e / Danse et chorégraphie : Chorégraphie (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE
Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.
Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :
- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.
Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 26 :
Professeur.e / Danse et chorégraphie : Chorégraphie (2/12)

PROFIL DU/DE LA CANDIDAT.E ET DESCRIPTION DU POSTE
Le/la candidat.e est un.e artiste faisant preuve d'une pratique artistique reconnue dans le champ chorégraphique. Il/elle est actif.ve sur la scène artistique contemporaine.

Le/la candidat.e a l'expérience de l'enseignement supérieur artistique et témoigne de grandes qualités d'écoute et d'investissement. Il/elle témoigne d'une ouverture aux questions de société contemporaine et à l'évolution de l'art contemporain en général. Il/elle a un intérêt voire une expérience pour la recherche en connexion avec les pratiques de l'art.

Son projet pédagogique allie rigueur, exigence, ouverture, disponibilité et entre en résonance avec le projet pédagogique de l'école et du Master en Danse et pratiques chorégraphiques.
Le/la candidat.e est capable de travailler en équipe et compose avec la dynamique du groupe. Il/elle participe à une culture de coopération.

Le/la professeur.e accompagne et guide avec ouverture et exigence les étudiant.e.s du Master dans leurs recherches personnelles en vue de l'élaboration de leur projet artistique de fin d'études. Il/elle organise et mène avec les étudiant.e.s des temps de travail et d'analyse (individuels ou collectifs) qui devront mener aux objectifs suivants :
- Porter un projet artistique personnel singulier du point de vue de sa conceptualisation initiale.
- Présenter et défendre la mise en chantier d'un projet artistique personnel singulier.
- Synthétiser une pensée et un désir artistiques en un objet communicable à autrui.

Le/la professeur.e veille à soutenir les étudiant.e.s dans une recherche approfondie sur le sens de leur travail en leur fournissant des outils de réflexions et une méthodologie articulée.
Il/elle participe aux différents moments clés du calendrier pédagogique du Master (cartes blanches, sorties de workshops, évaluations internes, jurys).

Le/la professeur.e s'intègre à une équipe pédagogique avec laquelle il/elle partage objectifs et méthodes. Son projet s'inscrit dans le projet pédagogique et artistique du Master en Danse et pratiques chorégraphiques, compte tenu également de la particularité de sa coorganisation avec l'INSAS et Charleroi Danse.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.
Sous peine de nullité de la candidature, le dossier comprend également une preuve de reconnaissance de l'expérience utile relative au cours à conférer, ou à défaut une preuve d'envoi du dossier de demande de reconnaissance auprès de la commission compétente (CREUN).

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 2/12 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES (MASTER)
Poste n° 27 :
Professeur.e / Histoire et actualités des arts – Arts de la scène (1/12)

PROFIL RECHERCHÉ

Le/la professeur.e est un spécialiste des arts de la scène sur le plan de l'histoire récente et des pratiques contemporaines. Son parcours professionnel, dans l'enseignement supérieur et hors enseignement, témoigne d'une compétence et d'une connaissance spécifiques en matière de critique appliquée aux arts de la scène.
Il/elle fait preuve d'une bonne connaissance des pratiques à l'œuvre dans le monde de l'art et des arts de la scène ; une expérience concrète de travail avec les artistes est un atout certain.
Le/la professeur.e est conscient.e des enjeux qui sont propres à l'enseignement supérieur artistique. Une bonne connaissance de l'école et de ses différents cursus est un atout supplémentaire.

DESCRIPTION DU COURS

Le cours s'adresse aux étudiants du Master en Danse et est partagé avec d'autres cursus en cours à option (Master).

Le contenu du cours n'est pas livré pour lui-même mais adapté au caractère artistique des études. Le/la professeur.e est attentif.ve à la complémentarité de son cours avec les autres cours généraux et artistiques organisés dans l'école.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, le/la professeur.e désigné.e à une charge de 1/12 consacre 1h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Le/la professeur.e consacre au minimum 1h par semaine à l'école, en plus de son horaire hebdomadaire, pour des activités supplémentaires hors enseignement (réunions, participation aux organes de gestion, aux activités culturelles de l'école, etc).
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre d'heure total équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'atelier.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

ARCHITECTURE D'INTÉRIEUR
Poste n° 29 :
Assistant.e / Architecture d'intérieur : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture, de l'architecture d'intérieur, de la scénographie et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option Architecture d'intérieur dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie de l'histoire de l'art et de l'architecture, et une pratique qui intègre les aspects culturels et historiques de la discipline.
Il/elle a aussi une pratique intimement liée à d'autres disciplines artistiques qu'il/elle intègre dans le processus d'analyse et de création.
Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.

L'assistant.e fera le lien, développera et complétera l'approche de la représentation reçue par les étudiant(e)s dans les autres cours (dessin d'architecture notamment) au sein de l'atelier, en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation. Il/elle sera à même d'accompagner des exercices en collaboration avec d'autres options de l'école (design industriel, scénographie, etc.).

Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de troisième année de bachelier mais participera également à des lectures transversales au sein de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

COMMUNICATION VISUELLE ET GRAPHIQUE
Poste 34 :
Assistant.e / Communication visuelle et graphique : Atelier (4/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du cursus dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.
Il/elle assiste les professeur.e.s dans le suivi des projets d'atelier.
Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique.

Ses compétences dans le domaine de la communication visuelle sont avérées : un profil de graphiste généraliste aussi à l'aise dans le domaine du graphic-design, que de l'image et de la communication est souhaité. Des compétences particulières en illustration constituent un atout.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.
L'assistant.e est doté d'un esprit de synthèse, de sens pratique, et d'une bonne organisation car il/elle est aussi impliqué.e dans l'organisation de toutes les activités extra-pédagogiques (secrétariat, planning, organisation de voyages pédagogiques, concours, expositions etc…) de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Dans le cas d'un cours organisé de manière modulaire (workshops, etc.), cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

CONSERVATION, RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART
Poste n° 38 :
Assistant.e / Conservation, restauration des œuvres d'art : Atelier (3/10)

L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique dont il/elle partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode. Au-delà de sa spécialité, il/elle est associé aux réflexions et aux activités d'apprentissage transdisciplinaires développées dans l'option.

PROFIL RECHERCHE

- Être détenteur/détentrice d'un Master en conservation-restauration d'œuvres d'art, spécialité Peinture ;
- Disposer d'une formation dans le traitement des peintures anciennes, mais avoir aussi de bonnes connaissances des spécificités et des techniques de restauration des peintures modernes et contemporaines ;
- Faire preuve d'une expérience active dans le domaine de la conservation-restauration des peintures, anciennes mais aussi modernes et contemporaines ;
- Avoir une aptitude à travailler en équipe ;
- Faire preuve d'esprit d'initiative ;
- Avoir la connaissance et la capacité d'analyse des documents scientifiques ;
- Avoir de bonnes notions des méthodes de nettoyage des peintures d'un point de vue scientifique.

MISSION

- Organiser et superviser le travail pratique en atelier : accompagner et guider l'étudiant.e dans sa réflexion - tant pratique, scientifique que déontologique (B2-B3-M1-M2) ;
- Encadrer un cours d' initiation à la restauration de peinture aux B1 (entre 4 et 8 après-midis dans l'année) ;
- Faire le lien entre les étudiant.e.s et les professeur.e.s, apporter une aide logistique pour le bon fonctionnement de l'atelier (centraliser les demandes de matériel, etc.) ;
- Transmettre ses connaissances théoriques et pratiques ;
- Apporter son aide dans des recherches éventuelles et suivre les dossiers de traitement des œuvres.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret de 2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

COURS ARTISTIQUES DE SOUTIEN AUX OPTIONS
Poste n° 40 :
Assistant.e / Couleur : Général (5/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique en charge du cours artistique commun de Couleur auprès de tous/toutes les étudiant.e.s de B1 et de B2 (volet numérique). Il/elle participe au suivi continu de la réalisation des exercices par les étudiant.e.s, ainsi qu'à leur évaluation. Ses connaissances et ses questionnements participent à la dynamique du cours et à l'actualisation de sa forme et de son contenu.

De formation supérieure artistique, le/la candidat.e partage la conviction que l'aspect perceptif constitue la base de l'étude de la couleur et il/elle en maîtrise les concepts. Il/elle montre une réelle curiosité pour de nombreux autres aspects du sujet (technique, scientifique, philosophique, historique,...). Il/elle en approfondit constamment l'étude. Son intérêt s'étend aussi à la didactique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 5/10 consacre 10h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

OPTION DESIGN INDUSTRIEL
Poste n° 42 :
Assistant.e / Design industriel – Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION

Le projet pédagogique de l'assistant.e en Design Industriel s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique de l'option, en particulier dans le cycle Bachelier.

Les compétences de l'assistant.e dans le domaine du Design Industriel sont avérées et complémentaires aux autres compétences déjà à l'œuvre dans l'option.

En concertation avec l'équipe pédagogique, l'assistant.e accompagnera les étudiant.e.s dans le développement des projets d'atelier, conformément à la pédagogie générale définie en Bachelor.

En outre, l'assistant.e est chargé.e, en collaboration avec le professeur responsable du 1er cycle, de l'apprentissage de la méthodologie du développement du produit industriel réalisé en série, au sein de l'école d'Art de La Cambre.

L'assistant.e est aussi capable de donner des cours de dessin à main levée, de dessin technique et d'expression graphique propres au développement de projets en Design Industriel. Sa capacité à dessiner les produits et sa connaissance large des matériaux et des moyens de production en industrie sont indispensables.

L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage les objectifs et les méthodes.

L'assistant.e épaule le professeur responsable par le support aux activités d'enseignement connexes, comme l'organisation et la participation aux Journées Portes Ouvertes, la participation aux réunions pédagogiques internes à l'option, ainsi qu'aux jurys internes et aux jurys de fin d'année.

Une expérience pédagogique dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitée.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.

Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

OPTION DESIGN TEXTILE
Poste n° 43 :
Assistant.e / Design textile : Atelier 3/10

PROFIL RECHERCHÉ
L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique de l'option Design textile dont il/elle partage le projet pédagogique et artistique, les objectifs et la méthode.
Le poste d'assistant.e est consacré au suivi des projets tissés des 3 années de Bachelier. Il implique aussi le suivi ponctuel des projets en collaboration avec l'industrie et structure extérieure en M1.
Des tâches de gestion de matériel et de matières premières sont aussi de son ressort : entretien et gestion des métiers à tisser, coordination des logiciels Pointcarré, gestion partielle des commandes de fils, de matières premières et matériel dans l'atelier.
De façon ponctuelle, il/elle est également amené à organiser certains aspects pratiques liés à l'organisation et aux activités de l'atelier.

Le/la candidat.e présente une connaissance des matières premières textiles, de toutes les étapes des mises en œuvre tissées dans la conception de tissus armurés et Jacquard, une maîtrise du logiciel Pointcarré, une ouverture d'esprit sur des processus expérimentaux et un sens pratique général.
Il/elle présente une capacité à travailler en équipe, cherche à poser un regard critique et constructif sur le travail des étudiant.e.s et partage généreusement ses expériences et savoir-faire.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

COURS ARTISTIQUE DE SOUTIEN AUX OPTIONS
Poste n° 45 :
Assistant.e / Dessin : modèle vivant 3/10

PROFIL RECHERCHÉ
L'assistant.e est diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique.
Son profil répond aux critères suivants :
- Expérience personnelle et pratique du dessin au sens large.
- Expérience du dessin à partir d'une réalité observée.
- Connaissance des techniques de base du dessin (noir et blanc et couleur)
- Vision pédagogique du dessin d'observation, qui peut aussi envisager le dessin comme traduction d'une pensée, d'une intention, de l'imaginaire.
- Ouverture à tous les moyens et formes d'expression liés au dessin, au-delà de ses propres préoccupations artistiques.
- Vision créative et ouverte nourrissant le dialogue avec les étudiant.e.s.
- Sens critique constructif et capacité à transmettre tant au niveau individuel que collectif.

MISSION PÉDAGOGIQUE ET DESCRIPTION DU COURS
L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique et son projet s'intègre au projet pédagogique et artistique défini pour le cours. Il/elle est capable d'intervenir à différents niveaux et à différents moments du cours : présentation, suivi collectif et individuel. L'assistant.e participe à la préparation des cours et à la recherche documentaire. Il/elle aide au bon déroulement pratique du cours : mise en place, rangement, etc.

L'assistant.e accompagne le professeur du cours artistique de soutien aux options (CASO) « Dessin : modèle vivant », modules 3 et 4 (bloc 2). Ce cours s'adresse aux étudiant.e.s de tous les cursus organisés dans l'école.
Le cours s'organise en 2 modules successifs :
- dessin d'observation et questionnement sur le rôle des éléments constitutifs du dessin et l'engagement du regard : ligne, couleur, surface, prospection et mémoire.
- dessin d'intention : pouvoir se servir du dessin en vue d'autres finalités que la restitution d'une réalité observée : le dessin comme fondement d'une expression graphique au sens large.

L'assistant accompagne également le professeur du cours s'adressant aux étudiant.e.s de troisième année, proposé en option (module 5). Ce cours consiste en un travail de recherche et d'élaboration d'un projet personnel en dessin.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

SCENOGRAPHIE
Poste n° 46 :
Assistant.e / Scénographie : Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
Professionnel.le actif.ve dans le domaine de l'architecture et/ou du design depuis plusieurs années, l'assistant.e est destiné.e à intégrer l'équipe pédagogique de l'option scénographie dont il/elle partage les objectifs et les méthodes. Son projet s'inscrit dans un esprit de collaboration et de complémentarité dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'école et de l'option.

L'assistant.e a une connaissance approfondie des arts visuels en général et de l'architecture en particulier. Il/elle démontre, au travers de sa pratique, une bonne connaissance des outils de production et des moyens de fabrication de l'architecture, du design et de la scénographie.
L'assistant.e a de solides connaissances des techniques d'impressions et découpes numériques (Fab Lab) et des techniques de dessin assisté par ordinateur – plans et modélisation 3D.
L'assistant.e développera l'approche de la représentation visuelle des projets par les étudiant(e)s en approfondissant le travail en maquette et en encadrant les aspects du projet liés à la représentation.
Il/elle assistera le responsable de l'option dans le suivi des étudiant(e)s de première et deuxième année de bachelier ainsi que dans la coordination des plannings et des évaluations de l'ensemble de l'option.

Le/la candidat.e sera diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique ou fera valoir une expérience utile dans le domaine, une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

SCULPTURE
Poste n° 47 :
Assistant.e / Sculpture : Atelier (4/10)

PROFIL RECHERCHE ET MISSION

Sculptrice, sculpteur actif(ve) dans la vie professionnelle et artistique, l'assistant(e) possède à la fois un acquis étendu au niveau des savoirs et des savoir-faire dans ce domaine et une vision culturelle large de la pratique artistique. Il/elle assiste les professeurs dans le suivi du travail des étudiants, fait preuve d'autonomie, d'initiative et d'esprit d'équipe. Il/elle est également chargé de la conduite de différentes activités pédagogiques de l'atelier dont les stages internes et des workshops. Son projet s'intègre, dans un esprit de collaboration et de complémentarité avec le professeur responsable et l'équipe d'enseignants, au projet pédagogique et artistique de l'option.
Le/la candidat.e sera diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique ou fera valoir une expérience utile dans le domaine, une ou plusieurs expériences pédagogiques dans l'enseignement supérieur artistique sont les bienvenues et un diplôme pédagogique est un plus.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT

Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE

Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 4/10 consacre 8h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

GRAVURE ET IMAGE IMPRIMEE
Poste n° 48 :
Assistant.e / Sérigraphie : Atelier (2/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
Praticien.ne de la sérigraphie et diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique, l'assistant.e souscrira au projet pédagogique de l'atelier Gravure et Image Imprimée et visera à sa fertilisation dans l'atelier et les pratiques de la sérigraphie. Conscient.e et compétent.e tant dans les champs artistiques qu'appliqués de la technique, il/elle veillera tout particulièrement à ce que ces voies multiples soient explorées et consolidées par l'étudiant.e dans la mise en œuvre de ses projets, en transversalité avec les autres techniques dont celui-ci/celle-ci doit faire l'apprentissage. La maîtrise technique, le respect d'un protocole précis sont pour l'assistant.e plus qu'une vue de l'esprit : elles constituent les prérequis indispensables à la mise en place d'un propos artistique personnel dans le langage de la sérigraphie, et au-delà dans les pratiques hybrides.

L'assistant.e est responsable du bon fonctionnement de l'atelier de sérigraphie, dans le respect des règles de sécurité. Si Il/elle veille, avec le professeur de sérigraphie, à ce que l'atelier soit un lieu de foisonnement créatif, c'est en gardant avant tout une conscience aiguë des enjeux de propreté, d'ordre, de sécurité, de respect des machines et outils. Il/elle lui incombe de veiller au bon entretien du matériel et de tenir le professeur responsable d'atelier et le professeur de sérigraphie informés de tout manquement, défaillance ou problème. Il/elle, en concertation avec le professeur de sérigraphie, a la main sur la gestion des stocks et des commandes à prévoir. Dans un esprit de pédagogie, l'assistant.e partage avec les étudiant.e.s les principes de cette gestion rigoureuse du lieu et des outils.

De par ses compétences et expériences professionnelles et artistiques, l'assistant.e se situe au confluent des pratiques des arts plastiques et des arts appliqués. Les enjeux collectifs et coopératifs le motivent particulièrement.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

STYLISME ET CRÉATION DE MODE
Poste 49 :
Assistant.e / Stylisme et création de mode : Atelier (3/10)

PROFIL RECHERCHÉ
Le projet de l'assistant.e s'intègre au projet pédagogique et artistique de l'option. Il/elle complète les formations déjà données par l'équipe pédagogique en place.
Diplômé.e de l'enseignement supérieur artistique dans un domaine connexe à l'atelier, le/la candidat.e a une expérience professionnelle et pédagogique avérée dans le domaine et une grande maîtrise technique.
Son champ d'action professionnel n'est pas étranger aux pratiques artistiques autres que le stylisme et la création de mode.
Il/elle fera preuve aussi d'une expérience dans l'organisation des jurys et événements de présentation (défilé, exposition,…) afin d'apporter un soutien logistique à l'organisation des événements de l'option.

MISSION
L'assistant.e est chargé.e du suivi des projets de garde-robe à la fois sur un plan artistique et technique. En particulier, il/elle participera avec les professeur.e.s à l'initiation des étudiant.e.s à une palette d'exercices mettant en oeuvre des techniques industrielles et artisanales et diverses expérimentations portant sur le brassage de matières etc., en vue de les exploiter comme techniques de création de volumes vestimentaires. Cette formation spécifique vise à élargir les moyens d'expression des étudiants, leur permettant d'accéder à une création plus personnelle dans leurs projets.
Il/elle participera aussi activement à l'organisation des activités de présentation de l'option.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

OPTION CERAMIQUE
Poste n° 50 :
Assistant.e / Techniques et technologies : Céramique 3/10

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
L'assistant.e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage les objectifs et la méthode. Son projet s'inscrit dans le cadre du projet pédagogique et artistique de l'option.
Ses compétences dans le domaine de la céramique sont avérées et complémentaires des autres compétences déjà à l'œuvre dans l'atelier. Il/elle fait preuve d'autonomie et d'esprit d'équipe.

En particulier, l'assistant.e sera chargé des aspects suivants :
- il/elle assiste et collabore avec le professeur de « techniques et technologies » dans le suivi de son cours de technologie et la réalisation des échantillons,
- il/elle est chargé.e de la maintenance du matériel (fours, cabine d'émaillage, compresseur,…) des produits et des locaux et s'occupe des commandes de matières premières.
- il/elle gère les cuissons, l'enfournement et l'entretien du matériel d'enfournement.
- il/elle veille au suivi des consignes de sécurité et de santé dans l'atelier. Il/elle doit avoir une bonne connaissance des matières premières utilisées et des risques engendrés par leur manipulation.
- il/elle gère l'organisation et l'utilisation du local plâtre en collaboration avec le responsable de l'atelier technique.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 3/10 consacre 6h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

La Cambre

CONSERVATION ET RESTAURATION DES ŒUVRES D'ART
Poste n° 51 :
Assistant.e / Techniques et technologies : Photographie (1/10)

PROFIL DU CANDIDAT ET DESCRIPTION DE FONCTION
Photographe de formation, le/la candidat.e possède une expérience complète de l'outil photographique, tant argentique que numérique, de la prise de vue au tirage. Une connaissance approfondie des techniques de prise de vue en studio est indispensable.

L'assistant.e travaille en collaboration avec l'équipe pédagogique de l'atelier de Conservation restauration des œuvres d'art afin de donner aux étudiant.e.s les moyens et compétences nécessaires à la prise de vue de leurs travaux, selon des objectifs divers de documentation ou de communications. Ses qualités sont le sens de l'organisation, le dynamisme, la motivation, l'implication, l'autonomie et l'esprit d'initiative.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 1/10 consacre 2h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

PHOTOGRAPHIE
Poste n° 52 :
Assistant.e / Techniques et technologies : Photographie (2/10)

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial

Supprimé: 3

Mis en forme : Police :(Par défaut) Arial

PROFIL DU CANDIDAT
Photographe de formation, le/la candidat.e possède une expérience complète de l'outil photographique, tant argentique que numérique, de la prise de vue au tirage. Une connaissance approfondie des techniques de prise de vue en studio est indispensable.
Il/elle possède les qualités humaines et communicationnelles qui lui permettent de transmettre un savoir et de travailler en équipe. Une expérience dans l'enseignement supérieur artistique est souhaitable, toute expérience pédagogique est appréciable.
Ses qualités sont le sens de l'organisation, le dynamisme, la motivation, l'implication, l'autonomie et l'esprit d'initiative.
L'assistant.e montre un réel intérêt pour l'actualité de la photographie et s'engage à se tenir au courant des nouveautés philosophiques et techniques du médium. Son travail photographique personnel prouve son investissement en dehors du champ de l'enseignement.

DESCRIPTION DU POSTE
L'assistant/e s'intègre à l'équipe pédagogique en place, dont il/elle partage objectifs et méthode. Il/elle adhère au projet pédagogique et artistique de l'option et travaille en étroite collaboration avec le chef d'atelier en veillant au bon fonctionnement de l'outil « atelier ».
Outre une disponibilité pour le soutien pédagogique aux étudiant.e.s et la coordination du studio, il/elle gèrera les aspects matériels et organisationnels (petites réparations, gestion du prêt, gestion des locaux, communication interne,…) de l'atelier.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum et d'expert(s) extérieur(s) éventuellement.
Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend une lettre de motivation, un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 2/10 consacre 4h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023.

MASTER DANSE ET PRATIQUES CHOREGRAPHIQUES
Poste n°53 :
Assistant.e / Production - Générale (7/10)

PROFIL RECHERCHÉ ET MISSION
L'assistant.e intègre l'équipe pédagogique du Master en Danse et Pratiques chorégraphiques, dont il partage le projet pédagogique, les objectifs, et la méthode.
Il/elle assiste les professeur.e.s et la coordination pédagogique dans le suivi des projets et l'établissement du calendrier.
Il/elle est un.e interlocuteur.trice privilégié.e auprès des étudiants et fait le lien entre ceux-ci et l'équipe pédagogique, ainsi qu'avec les lieux d'accueil et d'organisation des différentes activités.

Ses compétences dans le domaine de la production en matière d'arts de la scène contemporains sont avérées. L'assistant.e est un.e jeune professionnel.le actif.ve dans le domaine. Une expérience directe auprès d'artistes ou dans une institution culturelle est un atout.
Son intérêt pour la danse contemporaine est argumenté et il/elle développe un regard informé sur la production actuelle.

L'assistant.e fait preuve d'un réel intérêt pour la pédagogie. Il/elle est généreux, recherche le travail en équipe, est ouvert.e au dialogue ; il/elle porte un regard critique et constructif, aime l'expérimentation et le partage des savoirs.
L'assistant.e est doté d'un esprit de synthèse, de sens pratique, et d'une bonne organisation car il/elle est impliqué.e dans l'organisation des activités extra-pédagogiques (secrétariat, planning, organisation de temps public, etc…) du Master.

PROCÉDURE DE RECRUTEMENT
Une commission de recrutement est constituée, conformément au décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, afin d'examiner le dossier des différent.e.s candidat.e.s et de procéder à leur audition le cas échéant.
Cette commission se compose de 4 membres du corps enseignant de l'école au minimum. Elle est présidée par le directeur de La Cambre.
Sur base de l'analyse des candidatures et des recommandations émises par la commission de recrutement, le Conseil de gestion pédagogique de l'école émet un avis, transmis à Wallonie-Bruxelles Enseignement par la direction pour désignation.

- Commission de recrutement : mai 2023
- Conseil de gestion pédagogique : juin 2023
- Désignation : été 2023

Le dossier de candidature comprend un « projet pédagogique et artistique », un curriculum vitae détaillé (avec mention des diplômes ou équivalent), un portfolio et/ou tout autre support visuel de présentation du travail du/de la candidat.e.

Attachée aux valeurs de pluralisme, d'ouverture et de tolérance, La Cambre souhaite favoriser la plus grande diversité dans les profils présents au sein de ses équipes à l'occasion de tout recrutement.

HORAIRE
Conformément aux dispositions du décret du 20/12/2001 organisant l'enseignement supérieur artistique en Communauté française, l'assistant.e désigné.e à une charge de 7/10 consacre 14h par semaine à son enseignement, et ce pendant 40 semaines/an.
Cet horaire hebdomadaire peut faire l'objet d'une répartition variable, pour un nombre total d'heures équivalent, en fonction du calendrier scolaire et du calendrier de l'option.

La désignation est effective à partir du 14 septembre 2023